

de la libération des échanges au profit des pays en développement et de la transmission de techniques à ces mêmes pays. C'est finalement sur la question des produits de base que la Conférence s'est attardée. D'ailleurs, la principale réalisation de la CNUCED IV a été l'adoption - à l'unanimité - d'une résolution établissant un programme intégré des produits de base. La résolution en question définit les objectifs du programme intégré, soumet à l'étude une liste de 18 produits de base présentant un intérêt particulier pour les pays en développement, décrit les mesures à prendre, sur le plan international, dans le cadre du programme, et en établit les modalités et l'échéancier. En ce qui concerne l'importante question du Fonds commun, la résolution prévoit l'organisation, l'an prochain, d'une conférence de négociation et d'une série de réunions préparatoires. Grand importateur et exportateur de matières premières, le Canada sera appelé à prendre une part active à ces entretiens internationaux et à chercher, avec les autres participants, une solution aux problèmes qui se posent aux pays en développement à propos du commerce des produits de base. Ces entretiens et ces négociations se prêteront bien à un examen des paramètres du Fonds commun et à une décision concernant sa création. Comme je l'ai déjà déclaré à la Chambre cette semaine, si nous jugeons, lors des délibérations au sujet du Fonds commun que celui-ci sera un outil efficace et utile, le Canada y apportera sa contribution.

La Conférence a également pris une importante décision au sujet des problèmes financiers des pays en développement en adoptant, encore une fois par consensus, une résolution sur la question de la dette. Cette résolution demande à des organismes internationaux compétents d'analyser les problèmes inhérents au service de la dette, pour en souligner les caractéristiques propres à orienter les travaux qu'on entreprendra en vue de la régler. De plus, le Conseil de la CNUCED tiendra en 1977 une session ministérielle afin d'examiner les résultats de ces travaux; un Groupe d'experts sera créé pour l'assister. Nous avons espéré d'autres progrès sur la question plus étendue des transferts financiers, qui revêt une importance fondamentale pour bon nombre de pays en développement, mais il en a été autrement. Nous avons espéré, notamment, que la Conférence conviendrait d'améliorer le niveau de l'aide publique au développement afin que celle-ci soit accordée aux pays bénéficiaires à des conditions plus favorables qu'à l'heure actuelle. Cette décision n'ayant pas été prise, nous poursuivrons nos efforts en ce sens.

Outre ces deux questions particulièrement importantes, la Conférence a aussi adopté des résolutions sur la libéralisation des échanges, le transfert des techniques et un certain nombre d'autres sujets. Il est tout à fait remarquable, et particulièrement encourageant, que douze des treize résolutions approuvées par la Conférence aient